

# Candidats libres aux concours de l'enseignement

Cette préparation s'adresse :

- ▶ aux étudiants non inscrits dans un master Education et Formation
- ▶ aux candidats libres, déjà détenteurs d'un master, inscrits aux concours de l'enseignement
- ▶ et, plus largement, à tous les enseignants en poste désireux de valider leurs compétences informatiques professionnelles

**Responsable de la formation : Olivier Lassagne**

Intervenant : Michel Bondaz

## Planning

La préparation est organisée sur une durée de 20 heures. Elle est constituée de 10 cours en ligne (synchrones et asynchrones) le samedi matin.

- dont 4 heures destinées au passage de certaines validations ainsi qu'au bilan.
- Une assistance en ligne

Compter également environ la même durée de travail personnel.

## Dates :

19/11/16	Présentation du volet culture numérique dans le cadre du master EEF
10/12/16	Des outils numériques pour enseigner
07/01/17	Tableaux interactifs
21/01/17	Initiation aux aspects juridiques du numérique éducatif. Sécurité des données
04/02/17	Le numérique dans les programmes
18/02/17	Les outils de la mobilité
11/03/17	Le numérique dans l'Éducation aux médias
25/03/17	Travail collaboratif synchrone – Travail entre enseignants
08/04/17	Concevoir et écrire sur une plateforme de formation
20/05/17	Concevoir et écrire sur une plateforme de formation (Suite)

## Coût

Les tarifs ont été fixés à :

- ▶ 170 € pour les étudiants de l'université de Poitiers non inscrits dans un master Education et Formation
- ▶ 600 € pour les candidats libres aux concours de l'enseignement et aux enseignants en poste (comprenant les frais d'inscription à l'université)

## Matériel nécessaire

Les étudiants devront disposer d'un accès internet rapide, une webcam, un micro casque (recommandé).

## **Inscriptions**

Pour recevoir un dossier d'inscription, merci de vous adresser à Olivier Lassagne  
Correspondant C2i

Université de Poitiers – i-médias

7 rue Shirin Ebadi – Bâtiment B21

TSA 81109

86073 POITIERS Cedex 9 – FRANCE

Tél : +33 (0)5 49 45 64 32

Les compétences du C2i2e validées depuis moins de deux ans seront prises en compte sous réserve d'une attestation en bonne et due forme.

## **Contenus**

Les compétences travaillées sont rattachées au domaine 8 du référentiel de compétences des enseignants (BO n° 29 du 22 juillet 2010) : Maîtriser les technologies de l'information et de la communication.

Tout professeur est concerné par l'usage des outils numériques et leur intégration dans ses pratiques pédagogiques. Au sortir de sa formation universitaire il doit avoir acquis les compétences d'usage et de maîtrise raisonnée des techniques de l'information et de la communication dans sa pratique professionnelle. Les connaissances et les capacités attendues sont celles relatives aux compétences du certificat informatique et internet de niveau 2 «enseignant».

## **Connaissances**

Le professeur maîtrise :

- ▶ les connaissances relatives aux compétences inscrites dans le référentiel du C2i de niveau 2 «enseignant»
- ▶ les droits et devoirs liés aux usages des Tice.

## **Capacités**

Le professeur est capable de :

- ▶ concevoir, préparer et mettre en œuvre des contenus d'enseignement et des situations d'apprentissage s'appuyant sur les outils et ressources numériques
- ▶ participer à l'éducation aux droits et devoirs liés aux usages des technologies de l'information et de la communication
- ▶ s'impliquer dans l'éducation à un usage civique, éthique et responsable des réseaux numériques ouverts sur l'internet et à leurs risques et dangers éventuels ; utiliser les Tic et les outils de la formation ouverte et à distance pour actualiser ses connaissances
- ▶ travailler en réseau avec les outils du travail collaboratif

## **Attitudes**

Le professeur observe une attitude :

- ▶ critique vis-à-vis de l'information disponible
- ▶ réfléchie et responsable dans l'utilisation des outils interactifs exigée des élèves. Il actualise ses connaissances et compétences au cours de son exercice professionnel

## **Validation**

La validation se fera sur une plateforme à distance sur la base de travaux et activités remis par les étudiants. Les critères de validation sont ceux du C2I2e. Les résultats seront entérinés par le jury C2i2e.

Avant validation totale, les items validés le restent pendant deux ans.